

Bulletin d'adhésion

Numéro CPM

Réservé à l'administration

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Structure.....

Adresse (perso ou pro).....

.....

.....

Code postal

Ville

Tél. pro Mob

Tél. perso Mob

Site

Mail pro@.....

Mail perso@.....

À quelle adresse souhaitez-vous recevoir les informations ?
perso ou pro

Si étudiant : précisez les études en cours
(niveau, thème, professeur référent) :

.....

.....

Je souhaite adhérer à CPM pour l'année 20..... /20.....
et joins à ce formulaire ma cotisation par chèque libellé
à l'ordre de l'UNPCP-LR / CPM

communicant public : 40 € membre associé : 50 €,
étudiant et Communicant public en recherche d'emploi : 10 €
bienfaiteur : montant supérieur à 50 €

Fait àle/..... /.....

Signature :

À retourner au siège de l'association CPM
M. Nolot, 8, avenue de la Gare, 34740 Vendargues - v.nolot@free.fr

Vous êtes :

- Dircom
- Responsable com
- Chargé(e) de com
- Attaché(e) de presse
- Chargé(e) de publication
- Chef de projet multimédia
- Webmestre, édimestre
- Photographe
- Journaliste
- Infographiste
- Communicant interne
- Community manager
- Vous exercez dans une collectivité territoriale, dans une administration d'État, dans un organisme public ou dans le monde hospitalier...



Rejoignez-nous !

contact@compubliquemed.fr
www.compubliquemed.fr

© Communicants Publics Méditerranée



avec le soutien de



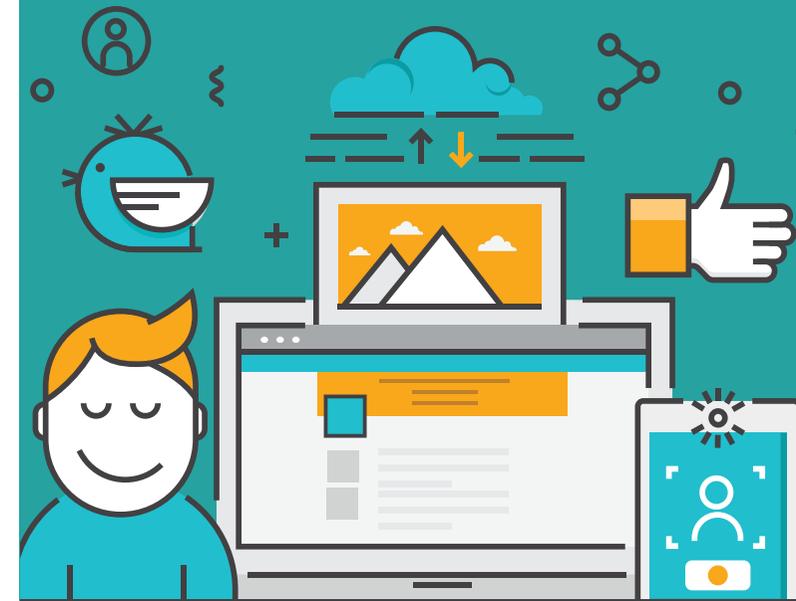
© Com une exception

CPM

Communicants Publics Méditerranée

L'association au service des communicants publics

Méditerranée



Membre du réseau

CAP
COM

Une association pour et par des communicants publics

Créée en avril 2006, association loi 1901, Communicants Publics Méditerranée est le nouveau nom pris en décembre 2012 par l'UNPCP-LR. Elle a pour objectif de **sensibiliser les professionnels de la communication publique** (collectivités locales, services de l'État, organismes publics et hospitaliers).

Nos enjeux et nos objectifs

- Une **association ouverte** et non corporatiste
- Un lieu de **mise en commun**, un espace de **contacts et d'échanges**
- Une volonté de **professionnalisation** et de **réflexion**
- L'identification et la **valorisation des spécificités de la communication publique** destinée avant tout aux citoyens
- La **reconnaissance des métiers de la communication** publique par un enseignement dédié



Communicants Publics Méditerranée, un réseau d'expertise professionnelle proposant :

- **des conférences**
- **des after work**
- **un site d'échange** : www.compubliquemed.fr
- **des offres d'emplois et de stages**
- **des rencontres** formelles et/ou informelles
- **des partenariats.**



Nos partenariats

CPM s'appuie sur un réseau de professionnels de la communication publique ainsi que de structures telles que :

- ♥ le Club Cap Com
- ♥ le Cercle des Dircoms Méditerranée
- ♥ l'Université Paul Valéry Montpellier III
- ♥ le CNFPT /INSET...
- ♥ les Clubs de la Presse et de la Communication régionaux.

NOUS NOUS RÉFÉRONS À LA CHARTE DÉONTOLOGIQUE DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE, DITE « CHARTE DE MARSEILLE »

La présente charte - dite de Marseille - a été votée lors de la 1^{ère} Convention nationale des communicants publics du 25 novembre 2002 à Marseille, en ouverture du 12^e CAP'COM, forum de la communication publique [...]

« Art. I -

Devant le déploiement croissant de la société de l'information, la communication publique s'affirme aujourd'hui comme une nécessité incontournable des institutions et états démocratiques. De ce point de vue, elle s'apparente, non à un simple outil technique de mise en forme des politiques publiques, mais à une démarche globale inscrite dans l'exercice même de la gouvernance publique.»

Toute la charte sur le site : www.compubliquemed.fr

CPM
Communicants Publics Méditerranée
www.compubliquemed.fr